

BNP Paribas L1 Equity Europe Consumer Goods

en abrégé **BNPP L1 Equity Europe Consumer Goods**

Présentation de la Société

BNP Paribas L1 a été constituée à Luxembourg le 29 novembre 1989 pour une durée illimitée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples conformément aux dispositions de la Partie I de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif.

Elle est actuellement soumise aux dispositions de la Partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif ainsi qu'à la Directive Européenne 85/611/CEE telle que modifiée par les directives 2001/107/CE et 2001/108/CE.

La dénomination complète « BNP Paribas L1 » et la dénomination abrégée « BNPP L1 » pourront être utilisées indifféremment dans tous les documents officiels et commerciaux de la Société.

Objectif d'investissement

Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme

Politique d'investissement

Ce compartiment investit au moins 2/3 de ses actifs en actions ou titres assimilés de sociétés qui réalisent une part significative de leur activité économique dans le secteur des biens de consommation et des secteurs liés ou connexes qui ont leur siège social en Europe, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ce type d'actifs.

La partie restante, soit 1/3 de ses actifs au maximum, peut être investie en toutes autres valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés, ou liquidités sans que les investissements en créances de toute nature ne dépassent 15% des actifs et, dans la limite de 10% de ses actifs, en d'autres OPCVM ou OPC.

Au minimum 75% des actifs sont investis en permanence en actions de sociétés qui ont leur siège social dans un pays membre de l'Espace Economique Européen excepté les pays non coopératifs en terme de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Profil de risque

Les investisseurs potentiels sont priés de lire attentivement le prospectus dans son intégralité avant de procéder à un quelconque placement. Aucune garantie ne peut être apportée quant à la réalisation des objectifs d'investissement des compartiments et la performance obtenue par le passé ne constitue pas une garantie quant à la performance future. Tout investissement peut également être affecté par des modifications quelconques relatives aux règles en matière de contrôle des taux de change, de fiscalité ou de retenue à la source ou encore en termes de politiques économiques et monétaires.

L'investisseur est également averti que la performance des compartiments peut ne pas être conforme à leur objectif et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Ce compartiment est soumis à un risque de marché et à un risque de performance moyens.

Performances annuelles

	2009	2008	2007
Classic	33,18%	-33,27%	13,04%
I	NA	NA	NA
N	32,11%	-33,74%	NA
X	NA	NA	NA
Classic USD	NA	NA	NA
Privilege	NA	NA	NA

Les performances passées ne constituent pas un indicateur des performances futures.

Profil de l'investisseur type

Cinq profils d'investisseur ont été définis : conservateur, défensif, neutre, dynamique et agressif.

Ce compartiment répond au profil dynamique.

Horizon de placement conseillé : 9 ans

Ces informations sont données à titre indicatif et n'entraînent aucun engagement de la part de la Société.

Actions – Catégorie "Classic"

« Classic-Capitalisation » et « Classic-Distribution », nominatives ou au porteur non livrables matériellement.

Code ISIN

LU0119118205 "Classic-Capitalisation"

LU0119119195 "Classic-Distribution"

BNP Paribas L1 Equity Europe Consumer Goods
en abrégé **BNPP L1 Equity Europe Consumer Goods**

Actions – Catégorie “I”

Nominatives et de capitalisation uniquement. Sur demande d'un investisseur, le Conseil d'Administration pourra décider que des actions au porteur non livrables matériellement pourront être émises.

Minimum de détention :

- Pour les investisseurs institutionnels : EUR 3 millions par compartiment ou EUR 10 millions sur l'ensemble de la Société.
- Pour les OPC : aucun

Code ISIN

LU0159030401

Actions – Catégorie “N”

Nominatives ou au porteur non livrables matériellement, de capitalisation uniquement.

Code ISIN

LU0159030666

Actions – Catégorie “X”

Nominatives et de capitalisation uniquement

Réservée à tous Gérants, clients institutionnels ou OPC préalablement agréés par le Conseil d'Administration

Code ISIN

LU0531571650 "X-Capitalisation"

Actions – Catégorie “Classic USD”

« Classic USD-Capitalisation » et « Classic USD-Distribution », nominatives ou au porteur non livrables matériellement.

Code ISIN

LU0531571148 "Classic USD-Capitalisation"

LU0531571221 "Classic USD-Distribution"

Actions – Catégorie “Privilege”

Nominatives ou au porteur non livrables matériellement, de capitalisation uniquement.

Minimum de détention : EUR 1 million par compartiment

Code ISIN

LU0531571494 "Privilege-Capitalisation"

Commissions et frais

Commissions et frais maximum récurrents supportés par le compartiment

	Commission de gestion	Commission de performance	Commission de distribution	Autres frais	Taxe d'abonnement	TER au 31/12/09
Classic	1,50%	néant	néant	0,35%	0,05%	1,79%
I	0,60%	néant	néant	0,30%	0,01%	NA
N	1,50%	néant	0,75%	0,35%	0,05%	2,72%
X	néant	néant	néant	0,30%	0,01%	NA
Classic USD	1,50%	néant	néant	0,35%	0,05%	NA
Privilege	0,80%	néant	néant	0,35%	0,05%	NA

La Société est, par ailleurs, soumise en Belgique à une taxe annuelle sur les OPC représentant 0,08% des montants nets vendus publiquement en Belgique par la Société, à partir de son inscription auprès de la CBFA.

Commissions et frais maximum non récurrents supportés par l'investisseur au profit de l'agent placeur

	Entrée	Conversion	Sortie
Classic	5%	2% ⁽¹⁾	néant
I	5%	2% ⁽¹⁾	néant

BNP Paribas L1 Equity Europe Consumer Goods
en abrégé **BNPP L1 Equity Europe Consumer Goods**

	Entrée	Conversion	Sortie
N	néant	2% ⁽¹⁾	5%
X	5%	2% ⁽¹⁾	néant
Classic USD	5%	2% ⁽¹⁾	néant
Privilege	5%	2% ⁽¹⁾	néant

(1) et en cas de conversion vers un compartiment soumis à une commission d'entrée supérieure, la différence peut être perçue

Informations supplémentaires

Devise d'expression :

EUR, devise d'expression du compartiment

USD, devise de référence de la catégorie "Classic USD"

Valeur Nette d'Inventaire (VNI) :

Elle est calculée en EUR et en USD chaque jour ouvré bancaire entier à Luxembourg, pour autant que les marchés financiers correspondant à une fraction significative (approximativement 50%) des actifs du compartiment aient été ouverts au moins un jour après celui qui a servi de base au calcul de la VNI précédente. Elle est disponible au siège de la Société, auprès des agents locaux, ainsi que dans tout journal désigné par le conseil d'administration.

Dans la catégorie "Classic USD", elle est calculée en USD uniquement.

Modalités de souscription / conversion / rachat :

Pour être traitées à une valeur nette d'inventaire déterminée, les demandes de souscription, de conversion et de rachat doivent être reçues par les agents locaux, les distributeurs ou directement l'agent de transfert avant 16 heures à Luxembourg la veille du jour de calcul.

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat transmises par fax, mails ou tous autres modes de transmission demandant un traitement manuel doivent parvenir à l'agent de transfert avant 12 heures à Luxembourg la veille du jour de calcul.

Elles seront payées dans une des devises d'évaluation des actions concernées et dans les deux jours ouvrés du marché des changes de la devise d'expression suivant le jour de calcul.

Promoteur :

BNP Paribas S.A., Paris, France

Société de gestion et administration centrale :

BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, Howald-Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg

Gestionnaire financier :

BNP Paribas Investment Partners

Agent calculateur de VNI, agent de transfert et teneur de registre :

Fastnet Luxembourg S.A., Luxembourg

Banque dépositaire :

BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

Réviseur d'entreprises :

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., Luxembourg

Autorité de tutelle :

Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg

Cotation :

néant

Date de lancement :

Le compartiment a été lancé dans la catégorie "Classic" le 12 mars 2001 sous la dénomination "Equity Consumer Goods Europe".

La catégorie "N" a été lancée le 10 avril 2007 sous la dénomination "P".

La catégorie "I" a été lancée le 16 août 2002. La première VNI sera fixée à EUR 100,00.

La catégorie "Classic USD" a été lancée le 1er septembre 2010. La première VNI sera fixée à USD 100,00 par action.

Les catégories "Privilege" et "X" ont été lancées le 1er septembre 2010. Les premières VNI seront fixées à EUR 100,00 par action.

Historique :

dénomination actuelle le 1er septembre 2010

<p align="center">BNP Paribas L1 Equity Europe Consumer Goods en abrégé BNPP L1 Equity Europe Consumer Goods</p>
--

Régime fiscal :

Il est recommandé aux actionnaires de se renseigner dans leur lieu d'origine, de résidence ou de domicile sur les éventuelles incidences fiscales liées à leur investissement.

Informations spécifiques :

La documentation de l'offre locale de la sicav peut offrir :

- (i) la possibilité de souscrire à des plans d'épargne réguliers; et
- (ii) la possibilité pour les investisseurs de nommer un distributeur ou un agent payeur local chargé de passer les ordres à son nom, pour le compte des investisseurs, et de s'enregistrer comme détenteur des actions pour le compte de l'actionnaire sous-jacent (le « propriétaire apparent »), et
- (iii) la possibilité pour les agents payeurs locaux de facturer des frais aux investisseurs pour ses services.

Sur demande, le prospectus complet, les rapports annuel et semestriel ainsi que toute autre information peuvent être obtenus gratuitement :

- au siège social ;
- auprès des agents chargés du service financier ;
- sur le site internet <http://www.bnpparibas-ip.com>.